

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR PAYS TOLOSAN

Envoyé en préfecture le 19/06/2026

Reçu en préfecture le 19/06/2026

Publié le

ID : 031-200055002-20260617-26_008-DE



Séance du 17 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 17 juin, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle des mariages de Saint-Sauveur.

Votants :

C3G : Eric BRESSAND, Sandrine MANSON, Véronique MILLET, Léandre ROUMAGNAC, Philippe SEILLES, Sylvain MARTINI,

CCCB : Florian CROUZAT, Julie DE GRANDIDIER, Charles de LASSUS SAINT-GENIES, Michel DECIMA, Jean-Philippe LE PAGE, Jeanne METAIS, Marc COPPEE,

CCF : Dante BRUN, Virginie CLAVEL, Janine GIBERT, Mathieu SPITERI, Sabine D'ARGOUBET, Pierre JEANJEAN, Marion PLAGES-VERT,

CCHT : Chantal AYGAT, Jean-Claude ESPIE, Marie-Luce FOURCADE, Patrice LAGORCE, Marie-France URBAN, Michel XILLO, Patricia OGRODNIK, Christophe SORET,

CCVA : Thierry ASTRUC, Sonia BLANCHARD, Jean-Michel JILIBERT, Cédric MAUREL, Jean-Luc NEGRO,

Absents ayant donné pouvoir : Patrick CATALA à Jeanne METAIS, Raphaël CAZADE à Florian CROUZAT, Nicolas ALARCON à Jean-Claude ESPIE, Gilles MARTIN à Chantal AYGAT, Caroline VILLA à Cédric MAUREL

Secrétaire de séance : Michel XILLO

Domaine : Administration Générale

Délibération n°: 26/008

Objet : Désignation du Président du Conseil de Développement

Le Président rappelle que conformément à l'article L.5741-1 IV du CGCT, le Conseil de Développement Territorial du PETR Pays Tolosan réunit les représentants des acteurs économiques, sociaux, culturels éducatifs, scientifiques et associatifs du périmètre.

C'est une instance ouverte, reflet de la diversité citoyenne de la société du périmètre du PETR Pays Tolosan.

Il est consulté sur les principales orientations du PETR (procédure de saisine), lors de l'élaboration, de la modification et de la révision du projet de territoire, et peut donner son avis ou être consulté sur toutes questions d'intérêt territorial.

Le conseil de Développement Territorial peut s'autosaisir (procédure d'autosaisine) de toutes questions d'intérêt territorial et être force de proposition auprès du Conseil Syndical.

Le Président du Conseil de Développement est nommé par le Président du PETR sur proposition du Bureau du PETR Pays Tolosan.

Durant la mandature précédente, monsieur Jacques Vonthron a assuré cette fonction avec un engagement de chaque instant, ce dont il faut le remercier chaleureusement.

Il est proposé à l'assemblée de délibérer sur la nomination de Jacques Vonthron.

Entendu l'exposé du Président,

Et, après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical approuve la désignation, à l'unanimité, de Monsieur Jacques Vonthron pour la Présidence du Conseil de Développement Territorial du Pays Tolosan.

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, le 17 juin 2026

Le Président,



Patrice LAGORCE

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 17 juin 2026
Au registre sont les signatures